



Délibération 2026.02.01

Délibération affichée
et exécutoire le :

Le 17 février 2026 à 19 heures 30, le Conseil Municipal, convoqué le 11 février 2026, s'est réuni en séance ordinaire et publique dans la salle habituelle de ses séances, sous la présidence du Maire, Monsieur MÉTIVIER Philippe.

Présents : MÉTIVIER Philippe, FOURRÉ Frédérique, CHABENAT Jean-Michel, MAILLET Cécile, MALASSINET Alain, BAILLY Michèle, PERRICHON Didier, MAUCHIEN Anne, TARTIÈRE Steeven, DUVOUX Sylviane, FORBEAU Patrice, CAUDOUX Michel, HUIDO Etienne, SEBGO Brigitte, RIOULT Thierry.

Pouvoirs : CHAUVEAU Valérie à MÉTIVIER Philippe, SURTEL Marie-Laure à DUVOUX Sylviane.

Excusé : PION Bruno.

Demande de financement pour la réhabilitation énergétique des vestiaires du stade

Dans la continuité du travail entrepris autour des économies d'énergie, la commune de Vatan souhaite désormais axer ses investissements sur le patrimoine bâti.

Il s'agit ici de s'attacher à améliorer les performances énergétiques de ce bâtiment sportif en adoptant un système de chauffage plus vertueux.

La maîtrise des dépenses énergétiques permettra, à court terme, de diminuer les coûts de fonctionnement de la structure.

Le plan de financement proposé est le suivant :

	En € HT	En € TTC
Montant des travaux	195 000	234 000
Maitrise d'œuvre	18 525	22 230
Total :	213 525	256 230
Financeurs sollicités :	En €	En %
Etat (DETR)	79 004.25	37
Département	64 067.20	30
Région (CRST)	27 600	12.94
Fonds propres	42 853.55	20.06

Après discussion, le conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- D'approuver le plan de financement tel que présenté ci-dessus ;
- De solliciter l'aide financière de l'Etat dans le cadre de la DETR à hauteur de 37% du montant HT des travaux soit 79 004.25 € ;
- De solliciter l'aide financière du Département de l'Indre dans le cadre du fonds départemental de travaux des équipements sportifs, à hauteur de 64 057.20 € ;
- De solliciter l'aide de la Région dans le cadre du CRST à hauteur de 27 600 € ;
- D'autoriser le maire ou son représentant à signer tout document.

Les crédits seront ouverts en dépenses et en recettes au budget primitif 2026.

Le Maire,
MÉTIVIER Philippe.

Le secrétaire de séance,
Didier PERRICHON.